

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE

COMITÉ STRATÉGIQUE CHARGÉ DU
RECRUTEMENT DE JEUNES DIPLÔMÉS
DANS LA FONCTION PUBLIQUE
CENTRAFRICAINE

N° 011 / MFPA/CSRJDFPC.2025



RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail

ARRÊTÉ

PORTANT INTÉGRATION DE CERTAINS JEUNES DIPLÔMÉS DANS LA FONCTION PUBLIQUE CENTRAFRICAINE AU MINISTÈRE DE L'ACTION HUMANITAIRE, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE

- Vu** la Constitution du 30 août 2023 ;
- Vu** la loi n° 99.016 du 16 juillet 1999, modifiant et complétant certaines dispositions de l'ordonnance n° 93.008 du 14 juin 1993, portant statut général de la Fonction publique centrafricaine ;
- Vu** la loi n° 24.011 du 30 décembre 2024, arrêtant le budget de l'État pour l'année 2025 ;
- Vu** le décret n° 23.199 du 30 août 2023, portant promulgation de la Constitution ;
- Vu** le décret n° 00.172 du 10 juillet 2000, fixant les règles d'application de la loi n° 99.016 du 16 juillet 1999, modifiant et complétant certaines dispositions de l'ordonnance n° 93.008 du 14 juin 1993, portant Statut général de la Fonction publique centrafricaine ;
- Vu** le décret n° 22.40 du 07 février 2022, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 24.001 du 04 janvier 2024, portant nomination ou confirmation des Membres du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 22.070 du 16 mars 2022, portant organisation et fonctionnement du ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative et fixant les attributions du Ministre ;
- Vu** l'arrêté n° 008/PM.24 du 01 mars 2024, portant création d'un Comité stratégique chargé du recrutement de jeunes diplômés dans la Fonction publique centrafricaine ;
- Vu** le procès-verbal des délibérations du Comité technique approuvé par le Comité Stratégique chargé du recrutement de jeunes diplômés dans la fonction publique centrafricaine.



S/N° 0159
du 31.01.25



DCF

S/N° 569
du 31/01/25

ARRÊTE

Article 1^{er}: En application des dispositions de la loi des finances n°24.011 du 30 décembre 2024 arrêtant le budget de l'État pour l'année 2025 susvisée, les diplômés dont les noms suivent sont intégrés au ministère de l'Action humanitaire, de la Solidarité et de la Réconciliation nationale dans les corps d'emploi ci-après :

CORPS DES ADMINISTRATEURS CIVILS ADJOINTS DE 3^oCL STAG H.A2 INDICE 964

MBOLOBE née **YOUMBI** née le 20 mai 1966, titulaire de la Licence en anthropologie, option : Anthropologie du développement et du changement social de l'Université de Bangui. Session de décembre 2015.

Eleuthère Sylvia,

CORPS DES ATTACHES D'ADMINISTRATION DE 3^oCL STAG H.B1 INDICE 761

MAHAMAT Hassane,

né le 18 août 1986, titulaire du Baccalauréat de l'enseignement secondaire général, série B. Session de juillet 2004.

Art.2 : Le présent arrêté, qui prend effet à compter de la date de prise de service des intéressés, sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Bangui, le

13 1 JAN 2025

AMPLIATIONS:

MFPRA/DIRCAB	02
DGFP/DASCFAE/SASC	03
DCF/ DS/CPRAC	03
JO. ARCH.CHRO	03
INTÉRESSÉS	02



Marcel DJIMASSE